

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00685

Numéro SIREN : 501 787 766

Nom ou dénomination : L'INDIANA

Ce dépôt a été enregistré le 30/09/2022 sous le numéro de dépôt 19709

« L'INDIANA »

Société Par Actions Simplifiée au capital de 375 000 €

Siège social :

Résidence Port Lumière

4, allées Lumière

13600 LA CIOTAT

RCS MARSEILLE 501 787 766 00010

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

- BILAN (Actif - Passif)

- COMPTE DE RESULTAT

- ANNEXES

CERTIFIES CONFORMES

Président de séance (le président)
Monsieur Alain DESBARGES



Désignation de l'entreprise		S.A.S. L'INDIANA		Résidence Port Lumière		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		36 allée LUMIERE		13600 LA CIOTAT			
SIRET		5 0 1 7 8 7 7 6 6 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122021		31122020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	294 000	012		294 000	294 000
		014	1 640	016	1 640		
	Immobilisations corporelles*	028	517 038	030	386 258	130 780	165 685
	Immobilisations financières* (1)	040	565	042		565	565
	Total I (5)	044	813 243	048	387 898	425 345	460 250
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060	4 050	062		4 050	4 845
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			
		072	3 023	074		3 023	48 157
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	615 003	086		615 003	330 171
	Charges constatées d'avance *	092	5 959	094		5 959	
	Total II	096	628 035	098		628 035	383 172
	Total général (I + II)	110	1 441 279	112	387 898	1 053 381	843 422
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		375 000	375 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		30 918	30 918		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		272 006	220 696		
	Résultat de l'exercice	136		232 325	121 323		
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		910 250	747 937			
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		18 062	40 514		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 641	476		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 14 661)	172		108 428	54 494		
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		143 131	95 485			
Total général (I + II + III)	180		1 053 381	843 422			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	565	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	35 112	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.S. L'INDIANA		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	1 264 359	1 002 957
	Production vendue { biens dont export et livraisons } services * intracommunautaires	215	214		
		217	218		
			219		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	12 997	86 864
Autres produits		230	173 076	35 548	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	1 450 432	1 125 369
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	355 368	296 903
	Variation de stock (marchandises) *		236	795	(2 525)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	997	3 336
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : 2 194- immobilier :)		242	128 156	128 239
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	16 117	18 926
	Rémunérations du personnel *		250	483 841	419 366
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	140 576	87 530
	Dotations aux amortissements *		254	44 664	46 803
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262	1 217	1 823
	Total des charges d'exploitation (II)			264	1 171 731
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	278 701	124 968
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	30	3 609
	Produits exceptionnels (IV)		290		20 695
	Charges financières (V)		294	315	650
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	5 058	
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	41 032	27 299
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	232 325
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	232 325	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	41 032	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	2 343	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138	
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				
	ZFA NG (44 quaterdécies)	345	344	993	
	Investissements outre-mer				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127		
	Zones de reconstruction de la défense (44 terdécies)				
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346	655	641	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	645	647	104 320
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	649	990	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	171 380	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	171 380	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	294 000	402		404		406	294 000				
	Autres	410	1 640	412		414		416	1 640				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	151 980	442	7 449	444		446	159 429				
	Installations générales agencements divers	450	228 802	452		454		456	228 802				
	Matériel de transport	460	28 557	462		464		466	28 557				
	Autres immobilisations corporelles	470	97 981	472	5 211	474	2 941	476	100 251				
Immobilisations financières		480	565	482	22 452	484	22 452	486	565				
TOTAL		490	803 525	492	35 112	494	25 394	496	813 243				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	1 640	502		504		506	1 640				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	99 382	532	15 506	534		536	114 889				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	180 585	542	10 210	544		546	190 795				
	Matériel de transport	550	10 457	552	5 652	554		556	16 109				
	Autres immobilisations corporelles	560	51 210	562	13 255	564		566	64 465				
TOTAL		570	343 275	572	44 623	574		576	387 898				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5					
		MAT. TRANSPORT		MAT. BUREAU									
	6	7		8		9		10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *		Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	⑥	⑦	⑧		
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S. L'INDIANANéant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	3 971
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFiP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. L'INDIANA		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	12	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 264 359	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	173 074	
TOTAL 1	106	1 437 433	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	12 997	
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	12 999	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	424 696	
Variation négative des stocks	145	795	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	37 725	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	9 085	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1 217	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	473 518	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	976 913
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	976 913
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	1 437 433	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1|

N° SIRET 5|0|1|7|8|7|7|6|6|0|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. L'INDIANA

ADRESSE (voie) Résidence Port Lumière 36 allée LUMIERE

CODE POSTAL 13600 VILLE LA CIOTAT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3 750

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DESBARGES Prénom(s) ALAIN
Nom marital % de détention 99,73 Nb de parts ou actions 3 740
Naissance : Date 07061966 N° département 59 Commune DUNKERQUE ROSENDAEL Pays FRANCE
Adresse : N° Voie RESIDENCE PORT LUMIERE ALLEE LUMIERE
Code postal 13600 Commune LA CIOTAT Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique PERIER Prénom(s) KARINE
Nom marital DESBARGES % de détention 0,27 Nb de parts ou actions 10
Naissance : Date 03061971 N° département 78 Commune ST-GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE
Adresse : N° Voie RESIDENCE PORT LUMIERE ALLEE LUMIERE
Code postal 13600 Commune LA CIOTAT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1

N° SIRET 5|0|1|7|8|7|7|6|6|0|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. L'INDIANA

ADRESSE (voie) Résidence Port Lumière 36 allée LUMIERE

CODE POSTAL 13600 VILLE LA CIOTAT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Table with 8 rows and 4 columns: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 053 381** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 450 462** euros et un total **charges** de **1 218 136** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **232 325** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	1 640					1 640
Autres	294 000					294 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	295 640					295 640
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	151 980		7 449			159 429
Instal., agencement, aménagement divers	228 802					228 802
Matériel de transport	28 557					28 557
Matériel de bureau, mobilier	97 981		2 311		41	100 251
Emballages récupérables et divers			2 900		2 900	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	507 320		12 660		2 941	517 038
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	565		22 452		22 452	565
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	565		22 452		22 452	565
TOTAL	803 525		35 112		25 394	813 243

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	1 640			1 640
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 640			1 640
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	99 382	15 506		114 889
Autres Instal., agencement, aménagement divers	180 585	10 210		190 795
Matériel de transport	10 457	5 652		16 109
Matériel de bureau, mobilier	51 210	13 255		64 465
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	341 635	44 623		386 258
TOTAL	343 275	44 623		387 898

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		65 959
Dettes fiscales et sociales		65 425
<i>DETTES PROV. CONGES A PAYER</i>	25 271	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	31 629	
<i>CHARGES SOCIALES/CP</i>	8 525	
Autres dettes		534
<i>CHARGES A PAYER</i>	534	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		5 959	5 959
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 959

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			375 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			375 000,00

--	--	--	--	--

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

« L'INDIANA »

Société par actions simplifiée au capital de 375 000 €

Siège social :

Résidence Port Lumière

4, allées Lumière

13600 LA CIOTAT

RCS MARSEILLE 501 787 766 00010

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2021
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020)**

La collectivité des associés, sur proposition de la gérance, décide d'affecter ainsi qui suit le bénéfice de l'exercice 2021, qui s'élève à **232 325 €** dans les comptes suivants :

Bénéfice 2021	232 325 €
Réserve légale	- 6 582 €
Report à nouveau	+ 272 006 €
MONTANT AFFECTABLE	497 749 €
Sur ce montant il est mis à la disposition des associés à compter du 30/06/21 à titre de dividendes la somme :	- 70 125 €
Il reste au report à nouveau :	427 624 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices clos objet des présentes, ont été les suivantes :

Année	Distribution globale	Montant éligible à l'Abattement de 40 %	Sans abattement
2018	50 625 €	50 625 €	
2019	50 625 €	50 625 €	
2020	70 000 €	70 000 €	
2021	70 125 €	70 125 €	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Président de séance (le président)

Monsieur Alain DESBARGES

